NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE

UN LIBRARY
FEB 9 1956
UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

T/OBS/5/71/Add.1
7 février 1956

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITIONS CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

Observations du Gouvernement français en tant qu'Autorité chargée de l'administration

Note du Secrétariat : Ces observations ont trait aux pétitions suivantes :

Section		Page
1.	Pétition du Comité exécutif de la Jeunesse démocratique du Cameroun (T/PET.5/598)	3
2.	Pétition de l'Association des étudiants camerounais, section de Toulouse (T/PET.5/640) Pétition du Comité de base de l'Union des populations du Cameroun de Kolla-Mandouka (T/PET.5/650) Pétition du Comité central de l'Union des populations du Cameroun de Boumnyebel (T/PET.5/651) Pétition du Secrétaire général de la Jeunesse démocratique du Cameroun (T/PET.5/656) Pétition de M. Lipem Lazare Lavoisier (T/PET.5/657) Pétition de M. Gilbert Yana Yana (T/PET.5/658) Pétition de M. B. Simon le Bel (T/PET.5/665) Pétition du Secrétaire national de la Juvento (T/PET.5/671) Pétition du Vice-Président de l'Union des populations du Cameroun (T/PET.5/673) Pétition de MM. Simon Monetyam et David Ngan (T/PET.5/675) Pétition du Secrétaire général du "Kamerun National Congress" (T/PET.5/682) Pétition du Comité central de l'Union des populations du Cameroun de Manjo (T/PET.5/686) Pétition de M. Ndongassanama (T/PET.5/695)	3

Section | Page

3. Pétition de neuf notables de Bangangte (T/PET.5/704)
Pétition de la Ligue progressiste des intérêts économiques et sociaux des populations du Nord-Cameroun (Pronord) (T/PET.5/705)
Pétition des Ewondos du Sud de la subdivision de M'Balmayo (T/PET.5/706)
Pétition du Conseil d'administration de l'Union des syndicats autonomes du Cameroun (T/PET.5/710)
Pétition du Secrétaire général de "Force Ouvrière" (T/PET.5/711)
Pétition de l'Unité camerounaise, section de Wouri (T/PET.5/721)
Pétition de M. Pierre Boum et d'autres (T/PET.5/722)
Pétition de M. Abel Minyem Bakang (T/PET.5/735)
Pétition de M. Ernest Mahî (T/PET.5/736)
Pétition de M. Joseph-Réné Binet Lavenir (T/PET.5/755)
Pétition du Bureau directeur du "Front national camerounais" (T/PET.5/799)
Pétition de l'Association des représentants de tribus Bamilékés (T/PET.5/800)
Communication des Chefs Bamilékés de la Subdivision de Bafang (T/COM.5/L.132) 4

1. Pétition du Comité exécutif de la Jeunesse démocratique du Cameroun (T/PET.5/598)

1) Les assertions relatives à la destruction de la case du nommé Mpaye Hyacinthe, le 22 mai 1955, sont entièrement fausses.

2) Le 22 mai, de 15 h.15 à 17 h.30, une réunion upéciste eut lieu dans le quartier Koumassi, à Douala, au sujet des incidents qui venaient d'avoir lieu à Mbanga (cf. observations relatives à la pétition n° T/PET.5/635). Mpaye Hyacinthe prit la parole au cours de cette réunion.

3) Au même moment chez Mbock Vicent se tenait la première réunion du Front National Camerounais. Après 17 h.30, la réunion U.P.C. de Koumassi étant terminée, un groupe d'upécistes, parmi lesquels Mpaye Hyacinthe, vint attaquer la réunion du Front National (cf. observations relatives à la pétition n° T/PET.5/635).

2. Pétition de l'Association des étudiants camerounais, section de Toulouse (T/PET.5/640)
Pétition du Comité de base de l'Union des populations du Cameroun de Kolla-Mandouka (T/PET.5/650)
Pétition du Comité central de l'Union des populations du Cameroun de Boumnyebel (T/PET.5/651)
Pétition du Secrétaire général de la Jeunesse démocratique du Cameroun (T/PET.5/656)
Pétition de M. Lipem Lazare Lavoisier (T/PET.5/657)
Pétition de M. Gilbert Yana Yana (T/PET.5/658)
Pétition de M. B. Simon le Bel (T/PET.5/665)
Pétition du Secrétaire national de la Juvento (T/PET.5/671)
Pétition du Vice-Président de l'Union des populations du Cameroun (T/PET.5/673)
Pétition de MM. Simon Monetyam et David Ngan (T/PET.5/675)
Pétition du Secrétaire général du "Kamerun National Congress" (T/PET.5/682)
Pétition du Comité central de l'Union des populations du Cameroun de Manjo (T/PET.5/686)
Pétition de M. Ndongassanama (T/PET.5/695)

Les faits évoqués dans ces pétitions se rapportent aux incidents qui se sont produits au Territoire à la fin du mois de mai 1955.

L'Autorité chargée de l'administration a déjà présenté ses observations sur ce sujet en réponse à la pétition T/PET.5/635.

3. Pétition de neuf notables de Bangangte (T/PET.5/704)
Pétition de la Ligue progressiste des intérêts économiques et sociaux des populations du Nord-Cameroun (Pronord) (T/PET.5/705)
Pétition des Ewondos du Sud de la subdivision de M'Balmayo (T/PET.5/706)
Pétition du Conseil d'administration de l'Union des syndicats autonomes du Cameroun (T/PET.5/710)
Pétition du Secrétaire général de "Force Ouvrière" (T/PET.5/711)
Pétition de l'Unité camerounaise, section de Wouri (T/PET.5/721)
Pétition de M. Pierre Boum et d'autres (T/PET.5/722)
Pétition de M. Abel Minyem Bakang (T/PET.5/735)
Pétition de M. Ernest Mahi (T/PET.5/736)
Pétition de M. Joseph-Réné Binet Lavenir (T/PET.5/755)
Pétition du Bureau directeur du "Front national camerounais" (T/PET.5/799)
Pétition de l'Association des représentants de tribus Bamilékés (T/PET.5/800)
Communication des Chefs Bamilékés de la Subdivision de Bafang (T/COM.5/L.132)

1) Toutes les pétitions groupées ci-dessus se rapportent aux incidents du mois de mai et dénoncent la responsabilité de l'U.P.C., de la J.D.C., de l'U.D.E.F.E.C. et même de la C.G.T. L'Autorité administrante renvoie aux observations se rapportant à la pétition n° T/PET.5/635 et souligne que les faits signalés par les pétitionnaires correspondent aux renseignements qui ont été fournis dans le cadre de ces observations.

2) L'Autorité administrante indique que les autorités judiciaires ont pu établir la preuve des attaques dirigées par l'U.P.C. contre MM. MAHI Ernest, BINET Lavenir, Abel Minyem Bakang.

3) L'Autorité administrante partage entièrement le point de vue exprimé par le "Front National Camerounais" au sujet des efforts menés par l'U.P.C. pour faire croire que ce parti représente l'opinion des Populations Camerounaises en submergeant le Secrétariat général de l'O.N.U. d'un flot de pétitions.

L'Autorité administrante indique que le Service des relations extérieures du Haut-Commissariat de France éprouve les plus grandes difficultés à répondre à une telle masse de pétitions, qui, de plus en plus, semblent s'orienter vers l'affirmation répétée d'assertions entièrement fausses.
